

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 02 juillet 2020 à 20 heures 15 minutes  
Salle socio-éducative de Prissé la Charrière

**Présents :**

Mme BERATTO Eve, M. CASTRO Roberto, Mme GAUFFICHON Annie, Mme HERISSE Laetitia, Mme LAJOUAIS Amanda, M. MARCHESSEAU Roger, M. MOREAU Mathieu, Mme MOREAU Virginie, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. ROUSSEAU Thierry, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

**Procuration(s) :**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

M. POUVREAU Frédéric, M. ROUSSEAU Frédéric

**Secrétaire de séance :** Mme MOREAU Virginie

**Président de séance :** M. SALANON Jean-François

**Approbation des comptes-rendus du 26 mai 2020 et 4 juin 2020**

Hormis une remarque faite sur le nom mal orthographié de Mme OUVRART Sandrine, les comptes-rendus du 26 mai 2020 et 4 juin 2020 sont approuvés à l'unanimité.

**Numéro interne de l'acte : 2020-23**

**Objet : Vote des taux d'imposition 2020**

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020. Il précise que seules les taxes foncières font l'objet d'un vote de taux de la part du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, DECIDE, la reconduction des taux d'imposition suivants pour l'année 2020 :

Taux sur le foncier bâti	13.43 %
Taux sur le foncier non bâti	42.55 %

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Numéro interne de l'acte : 2020-24**

**Objet : Projet de couverture photovoltaïque des réserves de substitution**

Pour une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque sur les réserves de substitution en projet, portée par la Coop de l'eau.

La société VENTELYS ENERGIES PARTAGEES est spécialisée dans la conception et le développement de parcs éoliens et photovoltaïques. Elle a réalisé un diagnostic technique sur le projet de réserves de substitution porté par la Coop de l'eau, et a identifié plusieurs secteurs qui présentent un potentiel de développement photovoltaïque.

La société souhaite ainsi réaliser une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur les réserves de substitution.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- autorise la société à réaliser une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque conditionné à la construction des réserves de substitution,

- autorise la société à déposer toutes les déclarations, autorisations et demandes de levées de servitudes nécessaires pour l'étude de faisabilité du projet de parc photovoltaïque.

Le conseil municipal autorise également Monsieur le Maire à signer tout document relatif au projet.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 16, Contre : 1, Abstention : 0)

**Numéro interne de l'acte : 2020-25**

**Objet : Vote des subventions 2020**

L'ETBN 79 (twirling bâton)	100 €
Les restaurants du cœur	100 €
Judo Club de Plaine de Courance	100 €
Chambres des Métiers et de l'Artisanat 79	50 €
Banque Alimentaire 79	100 €
Association de Parents d'Elèves Collège FRR	100 €
Badminton Club du canton de Beauvoir sur Niort	100 €
ADMR	1 000 €
SSIAD – Association Plaine et Marais	200 €
March'ensemble	50 €
Festi Beau Z'arts	50 €
France Alzheimer	50 €
Un hôpital pour les enfants	50 €
ASP L'Estuaire	50 €
APF France Handicap	50 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Projet éolien**

Le Conseil Municipal a décidé de reporter sa décision, au sujet de l'avenant à la convention de servitude, au prochain Conseil Municipal.

23h20 : Départ de Mme HERISSE Laetitia qui donne procuration à Mme Stéphanie PAQUET

**Numéro interne de l'acte : 2020-26**

**Objet : Tarifs cantine et garderie**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs de cantine et de garderie appliqués actuellement :

**Cantine**

Enfants :

1 ou 2 enfants : 2.10 €/par repas

3 enfants et + : 2.00 €/par repas

Instituteurs : 3.50 €/par repas

**Garderie**

matin : 1.05 € par enfant

soir : 1.05 € par enfant

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire les tarifs pour la rentrée scolaire en septembre 2020 pour les enfants et de prévoir un tarif adultes pour les instituteurs et pour le personnel communal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de reconduire pour la rentrée de septembre 2020 le tarif cantine et garderie pour les enfants et de mettre en place un tarif unique pour les repas pris par les instituteurs et le personnel communal à 3 €/par repas.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Numéro interne de l'acte : 2020-27**

**Objet : Divers devis**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal divers devis pour :

- le changement des menuiseries du local du parc de Prissé-la-Charrière et de deux logements communaux,
- la mise en place d'une pompe de relevage pour l'ensemble des logements communaux au Logis Rouge,
- acquisition de mobilier pour le restaurant scolaire.

Après avoir étudié les divers devis, le Conseil Municipal,

- décide de choisir les entreprises détaillées dans le tableau en annexe (annexe 1 du compte-rendu), les devis ne seront signés par Monsieur le Maire qu'à réception de l'accord de l'attribution de la subvention.
- autorise Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demande de subventions auprès du département au titre du dispositif 1000 chantiers Deux-Sèvres et de la Communauté d'Agglomération du Niortais au titre du PACT I et II comme détaillé dans le tableau en annexe (annexe 1 du compte-rendu).
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité (ne prend pas part au vote Mme Virgine MOREAU pour les devis de changement de menuiseries du local parc et des logements communaux).

**Numéro interne de l'acte : 2027-27 bis**

**Objet : Devis fournitures pierres**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Gaec Michaud 2 rue des Colverts à Saint Etienne la Cigogne 79360 PLAINE-D'ARGENSON a fourni des pierres pour le chemin rural de la Binière à Saint Etienne la Cigogne. Cette fourniture de pierre a eu lieu pendant la période de crise sanitaire liée au COVID 19, sans possibilité de réunir le Conseil Municipal. Un accord de principe avait été donné par le maire de l'ancienne équipe municipale.

Monsieur le Maire invite par conséquent le Conseil Municipal à l'autoriser à payer la facture d'un montant H.T. de 4 025 € soit un montant T.T.C. de 4 830.00 €.

Vu le contexte pendant cette période de crise sanitaire,

Vu l'accord de principe donné par le maire de l'ancienne équipe municipale,

Vu la nécessité d'empierre ce chemin,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- autorise Monsieur le Maire à régler la facture d'un montant H.T. de 4 025.00 € soit un montant T.T.C. de 4 830.00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Numéro interne de l'acte : 2020-28**

**Objet : Location du logement 5 Le Logis Rouge au 01 août 2020**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement communal 5 Le Logis Rouge est vacant.

Après étude des différentes demandes de location, le Conseil Municipal attribue le logement :  
à Mr MERCIER Jessy et Mme MARCHAND Pauline.

Le loyer a été fixé à 500 euros par mois (maison 470 euros et garage 30 euros) et une provision mensuelle (taxe ordures ménagères) à 10 euros du 1er janvier au 31 octobre avec une régularisation au mois de novembre de chaque année.

Une caution de 500 euros sera demandée et sera reversée au départ des locataires sauf si des dégradations dans le logement sont constatées lors de l'état des lieux.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Numéro interne de l'acte : 2020-29**

**Objet : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à chaque renouvellement de conseil municipal, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de proposer à la Direction des Services Fiscaux, la liste annexée à la présente délibération (annexe 2 du compte-rendu).

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Numéro interne de l'acte : 2020-30**

**Objet : Désignation des membres de la CLECT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'occasion du renouvellement des conseillers municipaux, une nouvelle commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLECT) doit être désignée au sein de l'EPCI d'adhésion. Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, cette commission est composée d'un membre de chaque conseil municipal des communes de l'EPCI. Il convient par conséquent de désigner un membre titulaire de la CLECT ainsi qu'un suppléant.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne comme :

- délégué titulaire : Jean-François SALANON
- suppléant : Thierry ROUSSEAU.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Numéro interne de l'acte : 2020-31 (retrait de la délibération 2020-16)**

**Objet : Retrait de la délibération 2020-16 du 4 juin 2020 : désignation du délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération du Niortais**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture invitant le Conseil Municipal à retirer la délibération 2020-16 désignant comme délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération du Niortais Mr SALANON Jean-François et suppléant Mr Thierry ROUSSEAU.

La préfecture rappelle que dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires représentant les communes au sein des organes délibérants des EPCI à fiscalité propre sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints, puis conseillers municipaux).

La désignation des conseillers communautaires n'est donc pas nécessaire.

Il précise cependant que le conseiller communautaire suppléant dans l'ordre du tableau aurait du être Mr PLOQUIN Denis et en cas de démission Mr RIVIERE Jacky. Mr Denis PLOQUIN, 1er adjoint et Mr Jacky RIVIERE, 2nd adjoint ayant présenté leur lettre de démission au Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais, Mr Thierry ROUSSEAU, 3ème adjoint est délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Monsieur le Maire invite, cependant, le Conseil Municipal a retiré sa délibération 2020-16 en date du 4 juin 2020.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**Numéro interne de l'acte : 2020-32**

**Objet : Mise à disposition de la salle des Fêtes de Prissé-la-Charrière**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Just Dance Niort 30 rue Alsace Lorraine à Niort pour demander la mise à disposition de la salle des fêtes de Prissé-la-Charrière, le lundi soir de 19h30 à 20h30 de septembre 2020 à juin 2021, pour dispenser des cours de gymnastique d'entretien.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- décide de mettre à disposition de l'association Just Dance Niort la salle des fêtes de Prissé-la-Charrière pendant la période souhaitée pour un montant annuel de 500 Euros payable en une seule fois au mois de

septembre 2020,

- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : M. SALANON Jean-François

### **Questions diverses**

Le Conseil Municipal nomme Mr Denis PLOQUIN, référent routier et Mr Jacky RIVIERE, correspondant défense.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition faite à la préfecture de regrouper les bureaux de vote des communes déléguées (3 au total) en un bureau de vote unique qui se tiendrait à la mairie déléguée de Saint-Etienne-la-Cigogne et de conserver le bureau de vote de Prissé-la-Charrière, bureau centralisateur. Soit pour la commune de Plaine-d'Argenson, deux bureaux de vote.

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que pour éviter deux réunions successives la date du prochain conseil municipal pour la présentation du projet éolien initialement prévue le 9 juillet 2020 est reportée au 10 juillet 2020, date imposée pour l'élection des délégués du Conseil Municipal pour l'élection des sénateurs.

Fait à Plaine-d'Argenson, le 14 août 2020  
Le Maire,  
Jean-François SALANON



ANNEXE A LA DELIBERATION 2020-27 :

Divers Devis

TRAVAUX A REALISER	ENTREPRISE CHOISIE	ADRESSE	MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.	DISPOSITIF / ORGANISME	MONTANT DEMANDE	DISPOSITIF / ORGANISME	MONTANT DEMANDE	COMMUNE
Menuiseries local parc	Entreprise Fan de Menuiseries	4 route de Surgères - Prissé-la-Charrière-79360 PLAINE-D'ARGENSON	8 577,00 €	10 292,40 €		2 896,00 €	1000 chantiers Deux-Sèvres - Département	5 000,00 €	2 896,78 €
Menuiserie logement communal école	Entreprise MARTEAU	26 route de Saint Florent - Prissé-la-Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON	2 215,78 €	2 658,94 €					
<b>SOUS TOTAL 1</b>			<b>10 792,78 €</b>	<b>12 951,34 €</b>				<b>5 000,00 €</b>	<b>2 896,78 €</b>
Menuiserie logement communal - Avenue Saint Jean	Entreprise MARTEAU	26 route de Saint Florent - Prissé-la-Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON	4 517,46 €	4 969,21 €	PACT I/II /Communauté d'Agglomération du Niortais	2 258,00 €			2 259,46 €
Mise en place pompe de relevage - logements communaux Le Logis Rouge	THONNET Service Industrie	ZI OUEST, rue Hilaire Sassaro, Porte 1, 17 700 SURGERES	4 258,50 €	5 110,20 €		2 129,00 €			2 129,50 €
<b>SOUS TOTAL 1 + 2</b>			<b>19 568,74 €</b>	<b>23 030,75 €</b>		<b>7 283,00 €</b>			<b>7 285,74 €</b>
Acquisition mobilier	MoB-MoB,fr	1 avenue de la Gare - 91570 BIEVRES	1 703,20 €	2 043,84 €		851,00 €			852,20 €
<b>TOTAL 1 + 2 + 3</b>			<b>21 271,94 €</b>	<b>25 074,59 €</b>		<b>8 134,00 €</b>		<b>5 000,00 €</b>	<b>8 137,94 €</b>

## LISTE ANNEXE A LA DELIBERATION 2020-29

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance	Adresse
Monsieur	PLOQUIN	Denis	19/01/1958	Charrière (79)	70 avenue de Saint Jean - Prissé la Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	RIVIERE	Jacky	22/11/1960	Niort (79)	1 rue des Chardonnerets - Saint Etienne la Cigogne - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	ROUSSEAU	Thierry	12/05/1969	Niort (79)	3 rue de l'Ancien Four - Boisserolles - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	MARCHESSEAU	Roger	22/04/1951	Niort (79)	11 rue du Chai - Belleville - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Madame	BERATTO	Eve	02/02/1960	Troyes (10)	6 rue des Coutelles - Boisserolles- 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Madame	HERISSE	Laetitia	19/09/1978	Niort (79)	71 avenue de Saint Jean - Prissé la Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	MOREAU	Mathieu	17/05/1984	Niort (79)	15 rue de Contremarche - Prissé-la-Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Madame	PAQUET	Stéphanie	30/11/1977	Rouen (76)	283 route de Chizé, Maison Forestière du Grand Bousseau - Prissé-la-Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Madame	ROLLAND	Christelle	10/05/1967	Niort (79)	148 route de Chizé - Prissé-la-Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	ROUSSEAU	Frédéric	10/09/1982	Saint-Jean-d'Angély (17)	1 rue des Eglantines - Saint Etienne la Cigogne - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Madame	TEILLET	Karine	05/09/1975	Niort (79)	54 route de la Forêt - Prissé la Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	VERNEAU	Antoine	01/09/1979	Niort (79)	6 rue des Aiguils - Belleville - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	FRADIN	Jean-Claude	17/08/1954	Prissé (79)	20 route de Surgères - Prissé-la-Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	MARQUIS	Dominique	26/11/1954	Niort (79)	6 rue Gorges Claude - Prissé-la-Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON

## LISTE ANNEXE A LA DELIBERATION 2020-29

Monsieur	HERBRETEAU	François	19/04/1967	Saint-Jean-d'Angély (17)	Les Hermitans - Belleville - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	ROUSSEAU	Jean-Jacques	27/05/1976	Saint-Etienne-la-Cigogne (79)	10 rue de la Maison Neuve - Boisserolles - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	PROUST	Adrien	16/04/1951	Marigny (79)	17 rue des Coutelles - Boisserolles - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	VOISIN	Robert	24/01/1945	Saint Reverend (85)	10 route Nationale - 79360 BEAUVOIR SUR NIORT
Monsieur	MICHAUD	Philippe	27/07/1954	Nuaillé-d'Aunis (17)	2 rue des Colverts - Saint Etienne la Cigogne - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	MOREAU	Patrick	05/04/1962	Niort (79)	61 rue du tartre 79230 FORS
Monsieur	THIBAUDEAU	Jacky	06/08/1956	Charrière (79)	47 rue des Frenes - Prissé-la Charrière - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	BERNARDEAU	Vincent	08/10/1975	Tours (37)	2 route de Doeuil sur le Mignon - Belleville - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	BERTHAUD	Jimmy	21/01/1974	Melle (79)	26 route de la Cigogne - Boisserolles - 79360 PLAINE-D'ARGENSON
Monsieur	GIBAULT	Gaëtan	14/10/1949	Saint-Etienne-la-Cigogne (79)	4 rue des Camélias - Saint Etienne la Cigogne - 79360 PLAINE-D'ARGENSON